

**Encourager l'implication citoyenne****+ ? - Réponses et commentaires**

Informier régulièrement l'ensemble de la population sur :

- la situation de la commune, de la CCVK
- les grandes problématiques de la commune (ex : 5G, Linky, l'urbanisme, etc.)
- les différents projets, actions et travaux en cours

+

Existe en partie aujourd'hui dans les bulletins municipaux. Nous nous engageons au travers notre charte à être transparent et à publier les C.R de commissions et le bilan des groupes d travail participatifs

Développer l'expression directe et l'engagement dans tous les supports d'information de la commune et de la CCVK

-

Trop difficile à gérer

Consulter les citoyens sur des projets précis qui les concernent

+

Tous les projets seront étudiés par un groupe de travail comprenant des élus, des personnes concernées, des personnes compétentes et des habitants tirés au sort et volontaires.

Mettre en place des commissions municipales sur tous les domaines de compétence et de gestion (y compris les finances)

+

7 commissions pérennes et des groupes de travail qui peuvent exister le temps du projet.

Ouvrir les commissions municipales à tous les citoyens (volontariat, tirage au sort...)

+

En ouvrant toutes les commissions aux habitants souhaitant y participer. Ces commissions se réuniront au moins 3 fois par an et un compte rendu sera envoyé sous 15 jours à ses membres et sera disponible sur le site internet de la commune.

Organiser des débats avec des citoyens ou des associations pouvant déboucher sur des ateliers participatifs publics et participer aux débats organisés à l'initiative de citoyens.

+

Les groupes de travail soumettront, dans un délais donné, ses conclusions aux habitants et aux conseillers municipaux lors de réunions publiques.

Exposer, en séance publique du conseil municipal, les suggestions des ateliers participatifs et en tenir compte

+

Les groupes de travail soumettront ses conclusions aux habitants et aux conseillers municipaux lors de réunions publiques.

Instaurer un budget participatif pour réaliser des projets collectifs proposés par les citoyens et validés par la commune

-

Non, au niveau d'une petite commune c'est de la poudre aux yeux car les budgets alloués seraient trop faibles et négligeraient une vision globale de l'aménagement de la commune. Ça ne semble pas adapté à nos conditions.Éventuellement pour la fête des voisins

Dynamiser les séances du conseil municipal :

- Diffusion de l'ordre du jour, du PV des délibérations et d'un compte-rendu fidèle des débats sur les supports de communication accessibles à tous,
- Point complet sur les travaux en cours, compte-rendu des activités du maire et des adjoints,
- Ouvrir des débats, inviter les conseillers à s'exprimer librement,
- Réserver un temps d'échange avec le public

+

Les groupes de travail soumettront ses conclusions aux habitants et aux conseillers municipaux lors de réunions publiques.  
Les compte-rendu des commissions seront également mis en ligne.  
Les réunions d'adjoints seront ouvertes à tous les conseillers municipaux et les indemnités des adjoints et du maire seront réparties entre tous les conseillers soit 204 € net / mois et pour les adjoints 371€ net)

**Créer des liens et de la solidarité entre les habitants**

+ ? -

**Réponses et commentaires**

Mettre en place un groupe « Transition et résilience locale» au sein de la municipalité

?

N'a pas été réfléchi à ce jour avec les colistiers

Encourager et soutenir les initiatives collectives autour de la Transition, en impliquant tout particulièrement la jeunesse

+

Il s'agit d'une priorité pour la liste (réflexion sur la biodiversité à Lapoutroie avec la jeunesse (atlas de la biodiversité, plantation annuelle d'arbres fruitiers de variétés locales, adaptation des

Initier des événements et actions autour du partage, du don, de l'entraide et de la solidarité (dans la vallée et avec d'autres territoires) et créer des réseaux de solidarité et d'entraide

-

Ces actions sont plus du ressort des associations. Le conseil municipal pourra cependant les soutenir financièrement et sur le plan logistique.

Soutenir les associations caritatives existantes et les initiatives solidaires

+

L'accent sera mis sur le relais d'informations des actions mises en œuvre et sur l'aide pour trouver des bénévoles (y compris pour le soutien aux personnes âgées ou solitaires).

Participer à la mise en place d'une Université populaire de la Transition dans la vallée

-

Une université populaire existe à Kayserberg – Vignoble (Yoga, langues, ...). Nous soutiendrons une telle initiative via la communauté de communes

Aménager un lieu de rencontre et d'expression dédié à la transmission des savoirs et savoir-faire

-

La CCVK peut porter de tels projets et la commune peut relayer.

Communiquer très régulièrement sur la Transition pour une évolution des comportements

+

Des rubriques seront mises en place sur les thématiques eau, forêts, etc. ) dans le bulletin municipal

Participer à des formations sur la Transition et échanger avec des territoires pilotes

+

Réalisé et maintenu au niveau de la CCVK

Soutenir et dynamiser les lieux culturels

-

Le conseil peut permettre la diffusion d'informations des événements culturels mais il y a peu de structures culturelles à Lapoutroie (bibliothèque)

Économiser l'eau et faire face aux pénuries	Réponses et commentaires	
La question des économies d'eau et des risques de pénuries fait-elle partie de vos préoccupations pour votre futur mandat ?	+	<p>Il s'agit d'une préoccupation majeure. La liste souhaite travailler en priorité à la recherche de fuites dans les réseaux et à son renouvellement (réseau datant de la 2nd guerre). La vigilance sera portée sur le coût de l'eau.</p> <p>La liste pourrait se positionner sur une délégation de la compétence à la CCVK compte tenu des difficultés que représentent le renouvellement de réseaux.</p> <p>Des travaux ont été initiés pour la recherche de nouvelles sources et seront poursuivis.</p>
Initier des réflexions avec les agriculteurs pour définir les solutions à mettre en œuvre ensemble dans les années à venir	+	<p>Des réflexions ont d'ores et déjà été initiées avec des agriculteurs dans le cadre de la campagne.</p> <p>La thématique prioritaire pour les agriculteurs reste les dégâts de gibiers. La liste envisage d'initier une réflexion pour la remise en route de canaux d'irrigation des prairies.</p> <p>Cette réflexion sera menée en parallèle que la mise en place des pistes cyclables et peut mener à la création d'un réseau touristique autour des réseaux d'irrigation et à la création de nouvelles zones de frayères.</p>
Identifier et structurer les besoins en eau (les pénuries récurrentes et les impacts sur les habitants, les milieux naturels et l'économie locale)	+	<p>Idem, réflexion prioritaire à mener sur les fuites du réseau.</p>
Identifier les zones en difficulté	+	<p>Les alertes des habitants et les demandes de raccordement au réseau communal constituent déjà des premiers indices à prendre en compte.</p>
Inciter fortement les habitants de la vallée à réduire leur consommation d'eau par la sensibilisation et communiquer sur les techniques d'économies d'eau	+	<p>Fait ponctuellement par le passé lors de pénuries et à faire de manière récurrente.</p> <p>La commune s'engagera à réduire l'arrosage pour le fleurissement et dans le choix des espèces (plus adaptées).</p>
Récupérer l'eau de pluie plus systématiquement (arrosage espaces verts communaux notamment)	+	<p>Des aides à la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie peuvent être mises en place (AERM, CCVK, communes), accompagnées d'un guide pour limiter les risques sanitaires et le développement des moustiques.</p>
Mettre en place des réseaux séparatifs pour limiter les pollutions lors d'orages et favoriser la régénération des rivières et des zones humides	+	<p>Des diagnostics seront réalisés sur les eaux pluviales pour identifier les risques et les besoins de mises en place de réseaux séparatifs (préservation des rivières). Pas de travaux de lotissements prévus lors de ce mandat.</p> <p>Une réflexion sera menée pour la création de mares notamment à proximité des fermes (réserves incendie et zones de biodiversité). Le montage financier sera discuté avec Groupama et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.</p>

**Favoriser l'autosuffisance alimentaire de la vallée****+ ? - Réponses et commentaires**

Aménager des lieux de transformation des productions locales : conserverie, séchage, cuisine collective, etc.	+	Une réflexion a d'ores et déjà été initiée avec la commune d'Orbey, la courte échelle, les structures d'accueil de personnes en situation de Handicaps (ESAT – Beubois, Les Sources) pour le développement d'ateliers de transformation de légumes produits dans la vallée et l'approvisionnement de nouveaux marchés (gdes et moyennes surfaces, cantines, etc.)
Passer progressivement aux produits locaux ou/et bio dans la restauration publique et privée (cantines, hôpitaux, restaurants, tables d'hôtes...).	+	Une réflexion doit être menée avec les cuisines centrales des EPAD à Pairis pour l'intégration de produits bio dans leurs rations et l'approvisionnement de l'école de Lapoutroie (voir capacité et acceptation d'intégrer des produits AB). Une autre solution serait de solliciter la courte échelle qui a d'ores et déjà intégré des produits bio au sein des rations (capacités, etc.)
Recenser les terres agricoles, jardins et vergers non exploités pour les proposer aux habitants ou aux associations volontaires.	+	Un travail de recensement a été réalisé par la CCVK mais devra être mis à jour pour identifier notamment les départs à la retraite et les repreneurs potentiels. Nous initierons la mise en place d'un programme alimentaire territorial (PAT) au niveau de la communauté de communes.
Proposer une commande groupée de fruitiers tous les ans dans chaque commune	+	Réalisée par les communes précédemment et maintenue.
Développer différentes formes de cultures et d'élevages ("permis de jardiner" dans les espaces publics, jardins familiaux et partagés, petites fermes nourricières, ruchers, poulaillers collectifs,...)	?	Les communes peuvent inciter mais c'est plus du ressort des associations et des citoyens.
Dynamiser certains savoir-faire par la formation des habitants sur la taille et la greffe des fruitiers, le jardinage, le petit élevage, etc. pour favoriser l'auto-suffisance alimentaire	+	Déjà réalisé par des associations et la commune peut soutenir la démarche.
Favoriser l'implantation d'agriculteurs permettant de compléter l'offre alimentaire de la vallée notamment des maraichers et des arboriculteurs	+	Un travail sera initié sur l'identification des baux ruraux existants et leur date de renouvellement afin de favoriser l'implantation de maraichers et arboriculteurs en AB. L'équipe travaillera avec la SAFER pour éviter l'agrandissement des fermes existantes au détriment d'installations de nouveaux paysans.

**Favoriser la biodiversité en milieu urbain et rural****+ ? - Réponses et commentaires**

Définir des objectifs de végétalisation de l'espace public (places, parkings, toits, murs, cours d'écoles et de collèges, trottoirs...)	+	Un groupe projet sera mis en place pour réfléchir au centre urbain (habitants volontaires et tirés au sort). Leur travail sera présenté en conseil municipal pour validation et discussion sur les coûts et la mise en œuvre.
Choisir des essences végétales favorables aux insectes et oiseaux (floraison, fruits, abri...), y compris sur les toitures végétales	+	Des ventes d'arbres sont organisées par la CCVK, la commune plantera, chaque année, des arbres fruitiers greffés sur place en variétés locales.
Pratiquer la "gestion différenciée" dans les espaces publics et privés (talus, bandes herbeuses, fauche tardive de certaines zones...)	+	Une gestion différenciée est d'ores et déjà mise en œuvre par des agriculteurs mandatés par la mairie (cimetière enherbé, etc). L'ensemble sera poursuivi et tenté d'être amélioré.
Restaurer la diversité paysagère dans le vignoble (talus enherbé, murets de pierres sèches locales, arbres fruitiers, bosquets...)	-	non concernée
Généraliser l'extinction de nuit des éclairages publics et privés.	+	Actuellement les lampadaires sont arrêtés à 23h sauf au centre du village. Des réclamations sont formulées car le village ne serait pas assez éclairé. Une réflexion peut être menée pour remplacer progressivement des lampadaires (LED et orientation vers le bas pour limiter la pollution lumineuse).
Informers des effets sur la faune sauvage des technologies du type 5G	?	Sujet non encore maîtrisé
Éradiquer les plantes invasives (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, etc.) et sensibiliser les artisans du bâtiment à leur non-prolifération	?	Sujet techniquement non maîtrisé
Adapter la gestion forestière aux évolutions climatiques	+	Des discussions sont en cours avec l'ONF pour tester des espèces résilientes.
Planter des arbres dans les espaces urbains, d'espèces indigènes et adaptées au changement climatique	+	A prioriser autour des aires de jeux pour recréer de l'ombre et à coté des bacs publics sur le ban communal

**Soutenir et valoriser l'agriculture face aux enjeux actuels** + ? - **Réponses et commentaires**

Réserver du foncier et mettre en place des incitations pour développer des espaces de production diversifiés	?	Il faudrait que la commune ait du foncier convertible en espace de production sans que ça ne se fasse au détriment des agriculteurs en place.
Soutenir l'installation de nouveaux producteurs, en particulier des maraîchers	+	Une réflexion doit se faire au niveau intercommunal avec des partenaires spécialisés (Terre de lien, etc. ) pour favoriser l'implantation de maraîchers, arboriculteurs et la mise en place d'outils de transformation.
Accompagner les agriculteurs/ éleveurs face au réchauffement climatique : sécheresse, ressource en eau, besoins en fourrage...	+	Des réflexions doivent pouvoir être menées notamment sur l'évolution des systèmes agricoles (limiter l'agrandissement donc l'endettement, favoriser les coopérations et l'implantation de plusieurs agriculteurs sur une ferme) pour créer des systèmes pérennes et soutenables
Mettre en place une filière d'approvisionnement pour la restauration collective et la restauration en général	+	Une réflexion doit être menée avec les cuisines centrales des EPAD à Pairis pour l'intégration de produits bio dans leurs rations et l'approvisionnement de l'école de Lapoutroie (voir capacité et acceptation d'intégrer des produits AB). Une autre solution serait de solliciter la courte échelle qui a d'ores et déjà intégré des produits bio au sein des rations (capacités, etc.). Des outils de transformation peuvent également être développés (avec les ESAT) pour la préparation de légumes (différentes gammes) pour alimenter les cantines, hôpitaux, etc.
Faire connaître la diversité paysagère et naturelle des espaces agricoles de la vallée (hautes chaumes, espaces ouverts, etc.)	-	Il n'y a pas de hautes chaumes à Lapoutroie mais une information peut passer dans le bulletin. Ça ne leur semble pas nécessaire en raison d'un fort développement touristique déjà existant autour de ces sujets.
Favoriser des rencontres entre le monde agricole et les habitants (portes ouvertes, échanges de services, etc.)	?	Ces actions peuvent être mises en place par les agriculteurs et les entreprises mais pas par les communes. Elles ne peuvent qu'inciter.
Promouvoir les alternatives aux pesticides et engrais de synthèse en viticulture	-	Commune quasi pas concernée par les pesticides même si le risque de leur utilisation existe.
Travailler avec les chasseurs pour limiter les dégâts de sangliers sur prairies et dans les vignes.	+	Le sujet est complexe. Une réflexion sera menée pour re-proposer les chartes agro-sylvo-cynégétique co-signées par les communes, les agriculteurs, les chasseurs, les propriétaires forestiers et l'ONF.
Sauvegarder les terres agricoles de l'avancée des zones urbaines et de toute artificialisation des sols	+	Positionnement de la commune à confirmer dans le cadre du PLUI. Une nouvelle écriture sera proposée en ce sens.
Soutenir une agriculture non consommatrice de pétrole (plastiques et pesticides)	+	Soutien à une action qui pourrait être initiée par la chambre d'agriculture notamment avec la mise en place d'une filière de récupération des plastiques et une sensibilisation à la réduction (mise en place de systèmes de séchage en grange et limiter l'enrubanné).

**Penser l'urbanisme de demain****+ ? - Réponses et commentaires**

Réhabiliter et mutualiser les bâtiments anciens, avant d'autoriser les constructions neuves.

+

Il y a peu de bâtiments communaux à réhabiliter hormis le presbytère si l'évêché donne son accord. Il y a peu de marge de manœuvre pour une commune pour faciliter la rénovation.

Stopper l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols

+

La liste comporte une urbaniste (Catherine Naiken) très vigilante à ce sujet. Nous veillerons à cela lors de la nouvelle discussion du PLUI.

Favoriser l'insertion paysagère des constructions avec une cohérence architecturale (couleurs, volumes, matériaux, végétaux...)

+

Une information sera réalisée sur les maisons de caractère

Informier et sensibiliser les habitants à l'habitat économe (énergie, eau...)

+

Il s'agit d'une compétence de la CCVK qui devra intégrer une communication sur la thématique de l'eau en plus de celles menées sur l'énergie.

Favoriser la rénovation écologique des bâtiments (matériaux bio-sourcés et écologiques)

?

Les communes n'ont pas la main sur le bâti privé.

Penser les espaces verts publics et privés en fonction des évolutions climatiques et de la biodiversité (choix des essences, etc.)

+

La commune sera attentive à ce sujet.

Anticiper les migrations climatiques plaine / montagne par la mise en place de moyens de transports adaptés et économes

+

A réfléchir au niveau du grand Pays de Colmar

Rester vigilants face au déploiement de la 5G et informer la population

?

Sujet qui reste à maîtriser

**Favoriser les économies d'énergies et les énergies renouvelables**
**+ ? - Réponses et commentaires**

Réduire la consommation d'électricité dans les bâtiments publics (mairies, écoles, etc.)

+

La liste vérifiera si un suivi des consommations a été mis en place et quelles actions à développer. La gestion de la bureautique et la systématisation de détecteurs de présence seront privilégiées et autres actions similaires pourront être repensées le cas échéant.

Sensibiliser les commerces et les entreprises à une réduction forte de leur consommation énergétique (intérieur et extérieur)

+

La bureautique doit être repensée, les volets fermés la nuit, l'utilisation des chaudières communales doit être améliorée.

Développer des outils pédagogiques à destination de la population pour réduire fortement la consommation d'énergie (informations, animations, visites, etc.)

+

Rôle de la CCVK dans le cadre de TEPCV / contrat de transition écologique.

Éteindre l'éclairage public la nuit

+

Ça a été déjà très largement pensé et une extension est prévue.

Soutenir la Centrale citoyenne pour déployer d'autres énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, etc.)

+

Participation de la commune via la prise d'actions comme l'a fait la commune d'orbey.

Questionner la reconstruction de la centrale du lac Noir  
Débattre de l'opportunité de reconstruire la centrale du Lac Noir

+

Est discutée à l'échelle de la CCVK

Privilégier les énergies renouvelables dans les bâtiments communaux et valoriser la démarche auprès des habitants

+

Le réseau de chaleur doit être repensé et étendu (chaudière surdimensionnée et mauvais fonctionnement) et deux centrales de micro hydrauliques peuvent être envisagées (réflexion et études à mener).

Favoriser les énergies renouvelables pour les constructions neuves, la réhabilitation de bâtiments anciens ou les bâtiments agricoles

+

Sur les bâtiments publics c'est envisagé sachant qu'il n'y pas de construction neuve de prévue. Le rôle des communes ne peut dépasser la sensibilisation à la population.



Réduire et valoriser les déchets pour une vallée « Zéro déchet »	+ ? -	Réponses et commentaires
Inciter tous les commerçants à éviter le suremballage (petits commerces et moyennes surfaces) : macaron "Commerçant zéro déchet", zone de tri sélectif dans le commerce, etc.	-	Cette action est à mener par des associations et non une commune.
Lutter drastiquement contre le gaspillage alimentaire dans tous les foyers et la restauration publique	+	Un travail de sensibilisation doit être mené dans le péri-scolaire et à l'hôpital. Le reste est de la compétence de la CCVK et ils y seront attentifs.
Inciter les habitants à valoriser les déchets de taille ou de tonte sur place (paillage, compostage...) et développer la location de broyeurs aux particuliers	+	Une meilleure information peut être réalisée sur le matériel disponible (CCVK – broyeur et association des agriculteurs de la vallée).
Valoriser localement tous les déchets fermentescibles produits dans la vallée (compost, poulaillers, etc.)	+	Ce travail a été mené avec les hôtels (CCVK). Un vrai compostage des déchets végétaux de communaux est envisagé.
Mettre en place plus de stations de compostage collectif pour déchets verts et alimentaires de la commune et des particuliers	+	Il n'y a que 4 habitats collectifs qui pourraient être concernés.
Créer une ou plusieurs ressourceries, et magasins de « second choix »	+	Serait soutenu par la commune et par nos délégués à la Communauté de communes
Renforcer le tri sélectif des déchets : emballages plastiques, pots de yaourts, etc.	+	Évolution de la réflexion en cours
Organiser chaque année un défi « Familles zéro déchet»	-	Pas de retour positif de l'opération « famille à énergie positive » donc pas d'intérêt à poursuivre sur les déchets.
Proposer des ateliers de fabrication de produits ménagers, cosmétiques, de yaourts, fruits séchés, emballages « maison »	+	D'ores et déjà réalisés par la CCVK et les associations.
Adhésion systématique à la charte des Eco-manifestations par tous les organisateurs d'événements (comités des fêtes, Clubs sportifs, associations diverses, etc. ) et mise en place d'un soutien pour la mise en œuvre	+	La liste envisage de conditionner l'obtention d'aides aux organisateurs de manifestations à la signature de la charte « écomanifestation ».
Valoriser les déchets de manière créative et artistique	-	Pas du ressort de la commune

Imaginer d'autres modes de transport en milieu rural et périurbain	+ ? -	Réponses et commentaires
Mettre tout en œuvre pour créer une piste cyclable Hachimette/gare de Fréland	+	Intégrer le tracés de la piste cyclable dans le PLUI Engagement pour trouver une solution lors de la première année du mandat. En cas d'impossibilité, ils auront recours aux moyens légaux soit la déclaration d'utilité publique du projet pour permettre, le cas échéant, les expropriations. L'objectif est de rendre irréversible la création de la piste cyclable Hachimette-Gare de Fréland avant la fin du mandat.
Faire respecter la loi Laure de 1996 : « tous travaux de réfection de voirie doivent donner lieu à création d'aménagements cyclables » (Art.20)	-	Pas de travaux de voirie envisagé
Rendre cyclable l'ancienne route vers Le Bonhomme	-	Projet qui paraît irréaliste car zone très pentue et accidentée qui plus est sur une ancienne voie romaine.
Installer des abris vélos sécurisés (obligation d'inclure des stationnements de vélos dans les bâtiments privés ou publics construits depuis 2011 ou en cas de travaux de réhabilitation.)	+	À envisager lors de la rénovation de la mairie et Del ludo-bibliothèque.
Proposer des locations de VAE longue durée	-	Favoriser l'implantation d'une structure privée mais la gestion semble trop lourde pour une commune.
Installer des «stations-service» vélos	+	A envisager le long des pistes entre Orbey et Ammerschwih par la CCVK
Installer d'autres aires de covoiturage et les signaler de manière visible	+	A réfléchir à Hachimette ou à la Croix d'Orbey
Dresser un bilan sur l'organisation du covoiturage pour les salariés des entreprises de la vallée	+	A initier par la CCVK
Réfléchir à un système de covoiturage rémunéré avec application sur portable	-	Cet outil est associatif et il ne s'agit pas d'une compétence communale
Communiquer vers les habitants largement et + en amont sur les alternatives au « tout voiture » : Framaliste, « Je covoiture au jour le jour », Transistop, etc.	+	Une information fournie par les associations peut être privilégiée et systématique dans les bulletins communaux
Limiter fortement la circulation des poids lourds sur la nationale	-	Cette réflexion est tributaire de la fin des travaux de la déviation de Chatenois et en cours entre l'Etat et le Conseil départemental 68.
Mettre en place un système de transport à la demande pour tous, avec des tarifs solidaires	+	Ces transports existent pour les aînés et les personnes en difficultés sociales. Envisager au niveau CCVK l'extension à tout public.
Développer les transports en commun à tarifs accessibles ou gratuits		À développer au niveau d toute la vallée.
Encourager la circulation piétonne (réouverture de chemins, trottoirs, zones piétonnes, etc.)	+	Une sécurisation est envisagée pour les trajets entre le cœur du village et l'école.